

Rentrée 2022/2023 au Collège et au Lycée

Chers Parents, Chers Elèves,

Je vous invite à prendre connaissance des modalités de la prochaine rentrée au collège et au lycée. Comme les autres années, la rentrée sera décalée pour les élèves afin de favoriser l'accueil de chacun par niveau.

Je vous souhaite à tous un très bel été et de très belles vacances.

A. Gaudon, Chef d'Établissement

1. Dates et horaires de rentrée

Pour le jour de la rentrée prévoir : agenda, trousse, feuilles et sac pour le rangement des manuels scolaires.

Jeudi 1 septembre 2022 :

- **6ème** de 7h55 à 11h55 et de 13h30 à 16h00
8h00 : accueil des élèves et des familles (qui le souhaitent) en salle de sport
- **2nde** de 13h30 à 16h - **13h30 : accueil des élèves et des familles (qui le souhaitent) en salle de sport**

Vendredi 2 septembre 2022 :

- **1ère et Tle** de 7h55 à 11h55 et de 14h à 16h - **8h00 : Accueil des élèves en salle de sport**
- **3ème** de 8h30 à 11h55 et de 13h30 à 16h - **8h30 : Accueil des élèves en salle de sport**
- **4ème** de 9h00 à 11h55 et de 13h30 à 16h - **9h00 : Accueil des élèves en salle de sport**
- **5ème** de 9h30 à 11h55 et de 13h30 à 16h - **9h30 : Accueil des élèves en salle de sport**

2. Dates importantes

Réunions d'informations de rentrée aux familles (modifiables en fonction des conditions sanitaires) :

- en 6ème samedi 3 septembre 2022 à 10h (en salle d'EPS)
- en 2nde jeudi 8 septembre 2022 à 17h30 (en salle Doisneau au 2ème étage)
- en 1ère/Term lundi 12 septembre 2022 à 17h30 (en salle Doisneau au 2ème étage)
- en 5ème mardi 13 septembre 2022 à 17h30 (en salle Doisneau au 2ème étage)
- en 4ème jeudi 15 septembre 2022 à 17h30 (en salle Doisneau au 2ème étage)
- en 3ème lundi 19 septembre 2022 à 17h30 (en salle Doisneau au 2ème étage)

Vacances scolaires :

- Toussaint du samedi 22 octobre 2022 au dimanche 06 novembre 2022
- Noël du samedi 17 décembre 2022 au lundi 02 Janvier 2023 (reprise mardi 3 janvier 2023)
- Hiver du samedi 4 février 2023 au dimanche 19 février 2023
- Pâques du samedi 8 avril 2023 au dimanche 23 avril 2023
- Pont de l'Ascension du jeudi 18 mai 2023 au dimanche 21 mai 2023

Stages en milieu professionnel en 3ème

- en 3ème du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 février 2023

3. Emplois du temps des classes

Ils seront communiqués aux élèves le jour de la rentrée.

4. Entrées et sorties de l'établissement (pour les élèves)

Uniquement par le portail, 2 rue Delorme. Ouverture du portail le matin à 7h30.

Les horaires d'entrée et de sortie possibles en fonction de l'emploi du temps et des autorisations parentales sont

regroupés dans le tableau suivant (une étude gratuite est possible jusqu'à 16h55). Nous essayons de répondre au mieux aux besoins des familles, aussi pour tout autre demande, n'hésitez pas à contacter Mme Virlogeux à la rentrée.

Entrée Matin	Sortie Midi	Entrée Après-midi	Sortie
7h55 8h40 (collège) 8h55 (lycée)	11h55	12h55 13h30 13h55 (lycée)	15h00 / 16h00 16h30 / 16h45 / 16h55 17h30 (lycée) / 18h (lycée)

Remarque (amplitude horaire possible pour les élèves) :

- au collège :
 - matin 7h55 (8h40 ponctuellement) / 11h55
 - après midi 13h30 (12h55 ponctuellement) / 16h00, 16h45 ou 17h
- au lycée : 7h55 / 11h55 et 13h / 18h

5. Ecole Directe

Ecole Directe est l'environnement numérique de travail de l'établissement (messagerie, suivi du travail et des résultats, bulletins, paiements en ligne...). Les codes d'accès vous seront donnés à la rentrée (changement des codes à la rentrée 2023).

Attention :

- Il appartient à chaque famille de consulter régulièrement les messages d'information (compte "parents") sur école directe. L'essentiel des informations se fera désormais de cette manière.
- Les bulletins trimestriels seront envoyés uniquement en version numérique par Ecole Directe. Il appartiendra aux familles de les sauvegarder en version numérique (pdf) ou de les imprimer.

6. Manuels scolaires

Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement. L'élève doit en prendre le plus grand soin : ils devront être couverts et étiquetés au nom de l'élève en début d'année et rendus en bon état en fin d'année.

Important : **les élèves doivent avoir à la rentrée un chèque de caution (80€ pour les collégiens et 120€ pour les lycéens à l'ordre de l'OGEC St-Benoît)** pour la remise des manuels scolaires. Ce chèque ne sera pas encaissé et sert de garantie.

Tout manuel perdu ou détérioré sera facturé aux familles au prix réel en fin d'année.

Pour les lycéens : les livres sont subventionnés par la région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est pourquoi les élèves doivent absolument commander pour la rentrée leur PASS'Région (<https://cutt.ly/rtpXjW9>).

7. Bourses

Collège : Demande à faire chaque année. Les documents seront remis à votre enfant en septembre.

Lycée :

- pour les élèves bénéficiant déjà d'une bourse lycée, elle est automatiquement reconduite
- pour les élèves qui entrent au lycée la demande à normalement déjà été faite dans l'établissement d'origine, une session de rattrapage est possible en septembre (vous adresser au service comptabilité)

8. Education de la Foi

Les calendriers et toutes les indications utiles pour la catéchèse, la culture religieuse, la profession de foi et la confirmation seront donnés après la rentrée. Une bénédiction de rentrée aura lieu pour tous les élèves dans les jours qui suivent la rentrée (dans la cour de l'établissement).

Pour information : Fermeture des bureaux le mercredi 13 juillet / Réouverture le lundi 22 août 2022

